



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Morbihan

Commune : Pluneret

Autres communes :

R500

Appellation : Croix percée

Monument(s)

Appellation : Croix percée

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 19/07/1937

Étendue de la protection : Croix percée, près de la gare de Sainte-Anne : inscription par arrêté du 19 juillet 1937

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.